

## BULLETIN D'ADHESION

**Je soussigné :** Nom et Prénom  
Ou dénomination de la Société  
Adresse : .....  
Code Postal et Commune : .....  
Téls : .....  
E-Mail : .....


**Informations complémentaires :**

Activité agricole principale : .....  
N° Siret : ..... Code APE : .....  
Date de clôture : .....  
1er exercice comptable pour lequel l'adhésion est demandée : .....  
Date d'installation : .....


Nom et adresse de votre **Cabinet Comptable** :

--

Nom et **adresse mail** du **comptable en charge de votre dossier**

--

**Déclare :** > Adhérer au CEGAO (Centre de Gestion Agricole de l'Ouest), Groupe CEGARA

> Adhésion de gestion

> Adhésion *Fiscale*      (complément à remplir au verso)

> m'engager en conséquence, à exécuter et respecter l'intégralité des obligations qu'emporte cette adhésion, telles qu'elles figurent dans les statuts et le règlement intérieur, reprises dans le présent bulletin, dont j'ai pris connaissance et que j'accepte,

A 

--

  
Le 

--

Signature de l'exploitant ou d'un gérant (Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Tournez SVP  
.../...

**Centre de Gestion Agricole de l'Ouest**

8 rue du Bon Puits - SAINT SYLVAIN D'ANJOU - 49480 VERRIERES EN ANJOU  
Téléphone : 02 41 88 60 22 – E-mail : c.gestion@cegao.com – Site : www.cegao.com

## Informations complémentaires

### Régime fiscal :

BA Réel Simplifié  
BA Réel Normal  
Micro BA  
IS

### Adhésion en lien avec l'avantage fiscal « réduction d'impôts» (915 €)

Oui      Non

**Si OUI** = s'agit-il d'une première adhésion :      Oui      Non

Si l'adhésion fait suite à une démission d'un autre Centre de Gestion Agréé :

Nom et adresse du CGA : .....

Date de démission du CGA :

## EXTRAITS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU CEGAO

### **ADHESION**

La demande d'adhésion s'effectue par écrit auprès du centre. Elle est examinée par le directeur, pour acceptation. En cas de litige, elle est soumise au conseil d'administration qui l'accepte ou la rejette en ayant motivé sa décision et en ayant pris soin d'entendre préalablement la position du demandeur.

Elle s'effectue en application de la réglementation en vigueur, en veillant, pour les demandes bénéficiant de la réduction d'impôts, à l'application des points suivants :

- ✓ Une première adhésion à un centre de gestion agréé s'effectue au plus tard dans les 5 mois à partir de l'ouverture comptable pour lequel l'avantage fiscal est souhaité, et ce dans la limite de la date de clôture. (Le contribuable ayant repris une activité après cessation est considéré comme adhérent pour la première fois).
- ✓ Une ré-adhésion à un centre de gestion agréé (différent ou identique) doit être réalisée au plus tard le premier jour de la période pour lequel l'avantage fiscal est demandé,
- ✓ L'adhésion consécutive à un transfert de centre de gestion agréé impose qu'il n'y ait pas de rupture dans la période pour lequel l'avantage fiscal est demandé ou dans un délai maximum de trente jours, en cas de démission d'un centre de gestion agréé. Une attestation de radiation du précédent centre à une date postérieure à l'adhésion sollicitée sera exigée afin de vérifier cette continuité.

### **ADHERENTS**

L'adhérent s'engage à :

- ✓ Respecter les clauses des statuts et du règlement intérieur du centre, ainsi que celles contenues dans son bulletin d'adhésion.
- ✓ Transmettre par ses soins, par l'intermédiaire de son Expert - Comptable ou par son centre de gestion agréé, ses imprimés fiscaux, annexes agricole (OG BA), balances ou FEC, de façon dématérialisée (procédure TDFC ou autre).
- ✓ S'acquitter du paiement des prestations demandées.

### **PROTECTION DES DONNEES**

En adhérant au CEGAO j'accepte que mes données personnelles soient recueillies et conservées en vue de tenir à jour votre fichier client.

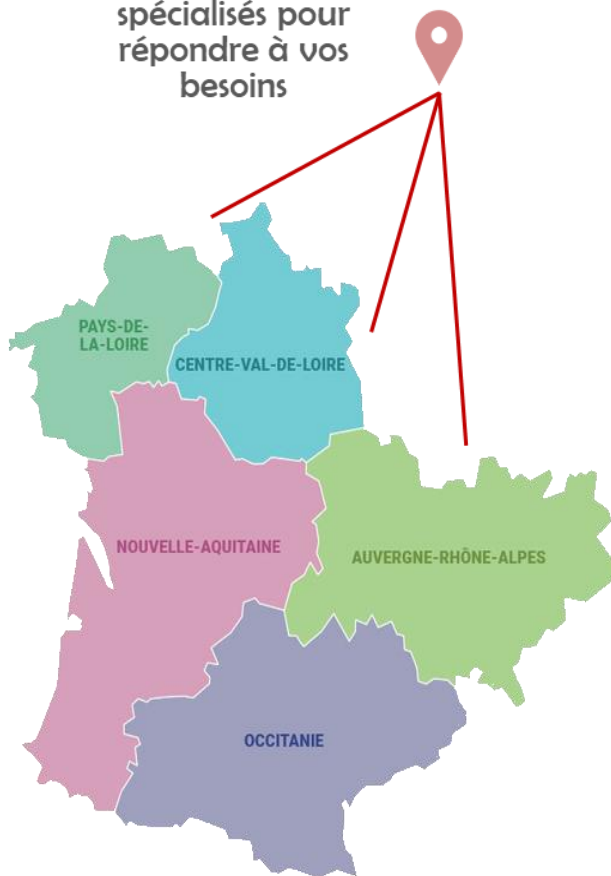
Je recevrais une News Letters hebdomadaire sur l'actualité agricole ainsi que tout mail en rapport avec mon adhésion tel que les informations sur les formations proposées.

En aucun cas mes données ne seront cédées à des tiers.

Vous avez un droit d'accès et de rectification à vos données personnelles en envoyant un mail à [c.gestion@cegao.com](mailto:c.gestion@cegao.com) à l'attention du Directeur du CEGAO.

## PARTENAIRE DE VOTRE EXPERT-COMPTABLE POUR UN APPUI AGRICOLE INDEPENDANT

Des conseillers  
spécialisés pour  
répondre à vos  
besoins



### SERVICES COMPRIS dans la cotisation

- Alertes et repères économiques
- Barèmes fiscaux (avances aux cultures, plantations, animaux...)
- Marges et références de groupes
- Revue Info Agricole
- Formations (dont nouveauté Agri€enjeux)

### PRESTATIONS À COÛT RÉDUIT

- Déclaration PAC
- Dossier d'aides PCAE, FAM
- Accompagnements selon région  
Installation, transmission  
Environnement (PPF)  
Certifications (HVE)
- Aides conjoncturelles
- Appui administratif
- Transition agroécologique,  
énergétique
- Examen de Conformité Fiscale (ECF)

**Cotisation agriculteur BA réel & IS : 190 € HT**

**Cotisation Micro BA : 76 € HT**

**ACCÉDEZ À NOS RESSOURCES et GAGNEZ SUR LE COÛT DES SERVICES**



## Ressources agricoles

		Adhérent	Non adhérent
Alerte permanente sur la réglementation agricole	Veille Hebdomadaire	inclus	120 €
Abonnement à l'ensemble des publications	Annuel	inclus	600 €
Revue Info Agricole	5 numéros / an	inclus	22 €
Coûts de plantation / Viticoles, Arboricoles, Aspergeraies	Multiples densités	inclus	300 €
Coûts de mécanisation / façons culturales	816 matériels	inclus	300 €
Coûts standards avances aux cultures, marges brutes	50 productions	inclus	300 €
Coûts de revient animaux	Bovins, Porcins, Ovins	inclus	300 €
Repères économiques / régionaux, nationaux	Recueil annuel dont AB	inclus	non access
Observatoire dynamique des exploitations	Mensuellement	inclus	non access
Données comparatives individuelles	Rapport annuel	inclus	non access
Guides / évaluation stocks, contrôle structures...	Chaque guide actualisé	inclus	300 €
Fiches pratiques / Micro BA, Aides JA, DEP...	Chaque fiche actualisée	inclus	50 €
Formations / Vivea - Qualiopi	Tarif journée / pers	-80%	250 €
Formation ludique AgriEnjeux® / la gestion autrement	Tarif journée / pers	-80%	350 €
Outils Cegarapides / mécanisation, cotis. MSA, suivi DEP...	OAD sur Excel	inclus	non access

## Conseil et Expertise

		Adhérent	Non adhérent
Accompagnement installation (aide régionale possible)	Selon département	1500-2500 €	2 800 €
Diagnostic préalable + Plan d'Entreprise ou Prêt d'Honneur	Aide Nouvelle Aquitaine	- 1 200 €	
Accompagnement bancaire, administratif, suivi PE, avenant	Ex : appui bancaire	500 €	900 €
Accompagnement PAC / déclaration, transfert droits	Ex : consultation / 2h	150 €	300 €
Accompagnement transition agroécologique / HVE	Selon département	400 €	600 €
Accompagnement remboursement TIC téléprocédure	1 Demande Choruspro	50 €	200 €
Accompagnement difficultés / calamités, crises...	Aide conjoncturelle	sur devis	non access
Accompagnement difficultés / aides agridif...	Audit difficultés	800 €	non access
Dossiers subventions / FAM, Région, Département	Ex : subv. FAM / 5h	375 €	non access
Plan de fumure, Cahier d'épandage	Selon département	sur devis	non access
Prévention fiscale / Examen de Conformité...	Ex : ECF (CA < 500 K€)	100 €	250 €
Prix de revient & marge en temps réel	EkyAgri-Performance	500 €	non access
Marge et seuil de commercialisation	Ex : base comptable N-1	400 €	non access
Accompagnement projets / diversification, transmission...			
Accompagnement Autorisation Exploiter (DAE)			
Évaluation / indemnité au preneur sortant (IPS), usufruit...	Prestation conseil adaptée	Réduction de 200 €	sur devis
Audit d'exploitation (approche globale)			
Budget de trésorerie, Prévisionnel économique...			
Accompagnement gestion administrative exploitant			
Accompagnement à la carte	Taux horaire	75 €	100 €